Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de la statistique

Pauvreté et privations

Informations sur la pauvreté monétaire absolue ou relative et sur les privations matérielles et sociales

La pauvreté se définit comme une telle insuffisance de ressources (matérielles, culturelles et sociales) que les personnes sont exclues du niveau de vie minimal reconnu comme acceptable dans le pays où elles vivent.

Principaux indicateurs de la statistique de la pauvreté

INDICATEUR (DESCRIPTION)	VALEUR	ANNÉE
Taux de pauvreté (seuil absolu selon les normes d'aide sociale)	8,4%	2024
Taux de risque de pauvreté (seuil à 60% de la médiane du revenu disponible équivalent)	16,4%	2024
Taux de privation matérielle et sociale (privation d'au moins 5 éléments sur 13)	6,0%	2024

La mesure de la pauvreté

En l’absence d’une définition univoque, la mesure de la pauvreté donne lieu à une multitude d’approches statistiques. On distingue ainsi la pauvreté monétaire, la pauvreté en termes de conditions de vie, la pauvreté subjective, la pauvreté avant et après transferts sociaux etc. Dans le cadre de la pauvreté monétaire, deux types d’approches peuvent être adoptés: l’approche absolue ou l’approche relative. L’OFS a recours en outre à un indicateur non monétaire pour mesurer les privations.

Pauvreté (concept absolu)

Dans les concepts «absolus» de pauvreté, celle-ci est définie comme le fait d'être en dessous d'un minimum vital fixé. Pour mesurer la pauvreté en Suisse, l'OFS utilise un seuil de pauvreté basé sur un minimum vital social, selon les recommandations de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS). Sont donc considérées comme pauvres les personnes qui n'ont pas les moyens financiers d'acquérir les biens et services nécessaires à une vie sociale intégrée. Un taux de pauvreté ainsi défini correspond à un ordre de grandeur approprié pour la politique sociale, car le soutien financier octroyé aux personnes ou aux ménages se traduit directement par une réduction mesurable de la pauvreté. En Suisse, la définition du minimum vital social est dérivée des normes de la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS), qui servent de référence pour l'appréciation du droit à percevoir l'aide sociale.

Risque de pauvreté (concept relatif)

Au niveau international, le calcul des taux de risque de pauvreté se référant à un seuil «relatif» est usuel. Sont considérées comme à risque de pauvreté les personnes vivant dans un ménage dont les ressources financières (sans le stock de fortune) sont sensiblement inférieures au niveau habituel des revenus dans le pays concerné. La pauvreté est donc envisagée comme une forme d'inégalité; en effet, le fait qu'une personne soit considérée comme à risque de pauvreté ne dépend pas uniquement de sa situation économique propre (respectivement de celle du ménage), mais également du niveau de vie général dans le pays concerné. Comme cet indicateur peut être calculé partout de la même manière, indépendamment de facteurs propres à un pays comme la législation sociale, il est approprié pour les comparaisons internationales.

Privations matérielles et sociales

Les informations sur les privations constituent un précieux complément aux indicateurs de pauvreté monétaire: elles indiquent si une personne est en situation de privation, pour des raisons financières, dans des domaines dans lesquels la population européenne considère qu'il est souhaitable, voire essentiel, d'être satisfait pour avoir un niveau de vie décent.

Pauvreté avant transferts sociaux

Le taux de pauvreté avant transferts sociaux mesure la part de la population qui serait touchée par la pauvreté si aucun transfert social n'était versé. Le fait de comparer le taux de pauvreté avant et après les transferts sociaux permet de savoir dans quelle mesure ces prestations contribuent à réduire la pauvreté en termes de revenu.

Dynamique de la pauvreté

La publication «Pauvreté en Suisse: concepts, résultats et méthodes» commente en détail les différentes approches et méthodes de la statistique sur la pauvreté de l'OFS. Les principaux résultats sont régulièrement mis à jour (voir Informations supplémentaires / Publications).

Analyses approfondies sur la pauvreté

En complément de l'actualisation annuelle des indicateurs de la pauvreté, l'OFS réalise des analyses approfondies, consacrées à des thèmes spécifiques ou à certains groupes de la population. Ces analyses peuvent être téléchargées gratuitement sous Informations supplémentaires / Publications.

La pauvreté des personnes âgées

En Suisse, les personnes de 65 ans et plus sont, pour la plupart, satisfaites de leur situation financière. Les revenus modestes peuvent souvent être complétés en puisant dans les réserves constituées. On observe toutefois des disparités importantes au sein de la population âgée. Les personnes dont le revenu se compose principalement d'une rente du 1er pilier sont moins bien loties dans plusieurs des domaines de l'existence considérés. Par ailleurs, chez les personnes sans formation post-obligatoire, les personnes seules et les personnes de nationalité étrangère, de nombreux signes indiquent que les moyens financiers disponibles pour les vieux jours sont à peine suffisants, voire insuffisants.

Office fédéral de la statistique

Détails →

Deux publications de l'OFS sur le thème de «la pauvreté des personnes âgées» (2014 et 2020) offrent une vue d'ensemble des revenus, de la consommation et de la fortune de la population de 65 ans et plus en Suisse (cf. «Informations supplémentaires / Publications»). De plus, une sélection d'indicateurs objectifs et subjectifs concernant la situation financière des personnes âgées est actualisée chaque année sous forme d'un tableau Excel.

16.02.2026

Indicateurs concernant la situation financière des personnes de 65 ans ou plus, selon différentes caractéristiques

Office fédéral de la statistique | Période d'observation: 2014-2024

27.10.2020

Données relatives à la "pauvreté des personnes âgées"

Etat 2020

Office fédéral de la statistique | Période d'observation: 2015-2019

Des informations supplémentaires sur la population âgée sont disponibles dans le thème transversal «Vieillir en Suisse».

Pauvreté et privations matérielles des enfants

Informations supplémentaires

Tableaux

Données

Publications

Communiqués de presse

Liens

Méthodologie

Bases statistiques et enquêtes

Enquêtes

Sur ce thème

Pauvreté

Aperçu de la pauvreté en Suisse sur la base du minimum vital social. Analyses de l'évolution temporelle et par groupes de population

Risque de pauvreté

Risque de pauvreté en Suisse et en Europe, groupes de personnes à risque de pauvreté et risque de pauvreté des actifs occupés

Privations matérielles et sociales

Privations matérielles et sociales en Suisse et en Europe; analyse selon groupes de population et sur des privations des actifs occupés

Pauvreté avant transferts sociaux

Part de la population qui, sans transferts sociaux, serait touchée par la pauvreté. Analyses par groupes de population et en comparaison européenne

Dynamique de la pauvreté

Analyses longitudinales de la pauvreté en Suisse et en Europe: s'agit-il d'un phénomène durable ou passager?

Contact

Office fédéral de la statistique
Section Revenus, consommation et conditions de vie
Espace de l'Europe 10
Suisse - CH-2010 Neuchâtel

+41 58 463 68 04

info.silc@bfs.admin.ch